



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 19 décembre 2018

### Opération de destruction de cultures implantées illégalement en forêt départementale de Majimbini

Ce matin, sur les hauteurs de Vahibé, une opération de destruction de cultures implantées illégalement en forêt a été conjointement organisée par les services ressources forestières du Conseil Départemental (CD), la Direction Départementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de la Brigade nature de l'Agence Française pour la Biodiversité et de l'office National des Forêts (ONF) avec le soutien des forces de Police et de Gendarmerie.

Cette opération a permis la destruction sur une surface de 6 hectares.

La lutte contre l'occupation du domaine forestier public permet le contrôle des atteintes au couvert forestier et la préservation des massifs, des monts et des crêtes : Patrimoine naturel et environnemental de Mayotte.

L'opération conduite ce jour a vocation à être poursuivie sur d'autres parcelles de forêts publiques.



Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle

Tél : 06 39 69 03 22 ou 06 39 63 00 31, courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)  
[www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)



Contact presse  
Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle  
Tél : 06 39 69 03 22 ou 06 39 63 00 31, courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)  
[www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)